



## CEREMONIE DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE ET LE CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHES FINANCIERS (CREPMF)

\*\*\*\*\*

Le Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UMOA, et les Représentants du Groupe de la Banque Mondiale ont procédé, le jeudi 06 décembre 2018, dans les locaux de la Banque Mondiale à Dakar (Sénégal), à la signature d'un Protocole d'accord.

La cérémonie s'est déroulée en présence des principaux Responsables des régulateurs du système financier notamment celui du secteur bancaire (la BCEAO), celui du secteur des assurances (CIMA), celui des Fonds de pension (CIPRES).

Plusieurs autres représentants des Institutions communautaires notamment la Commission de l'UEMOA, le CESAG ont rehaussé de leur présence ladite cérémonie.

Le Directeur General des Structures Centrales ainsi que ses homologues des intervenants commerciaux basés à Dakar ont également pris part à la cérémonie.

Ce protocole d'accord vient concrétiser l'initiative du Groupe de la Banque Mondiale en faveur du développement des marchés financiers dénommée « Joint Capital Markets Program (J-CAP) ».

Dans le cadre dudit programme, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), la Société Financière Internationale (IFC), et l'Association Internationale de Développement (IDA), membres du Groupe de la Banque Mondiale, appuient conjointement les pays de la sous-région dans le cadre du développement des marchés des capitaux afin d'accroître l'offre de financement en faveur de l'économie réelle et d'élargir les marchés financiers nationaux pour un meilleur financement de l'économie dans les pays cibles.

Il se déclinera notamment autour d'actions visant le renforcement et l'élargissement de la base des investisseurs, la promotion ainsi que la vulgarisation de nouveaux supports d'investissement, le renforcement du cadre opérationnel du Conseil Régional afin de lui permettre de mieux assurer ses missions.

Cet appui du Groupe de la Banque Mondiale, à l'instar de celui de la Banque Africaine de Développement (BAD) signé en février 2018, vise à accompagner le régulateur du Marché Financier Régional dans la mise en œuvre des réformes adoptées par le Conseil des Ministres en mars 2016.

Il devrait permettre la réalisation des chantiers structurants tels que :

- *l'harmonisation de la fiscalité des valeurs mobilières ;*
- *l'amélioration du cadre de gestion de la dette publique ;*
- *l'attrait des investisseurs internationaux grâce à l'accroissement de la visibilité du marché financier.*

*A propos du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) : Organe de régulation du marché financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), créé par une convention signée entre les Etats membres le 03 juillet 1996, qui veille à la protection de l'épargne, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement du marché financier régional.*

*A propos du Groupe de la Banque Mondiale : Le Groupe de la Banque mondiale est un regroupement de cinq organisations internationales. Le Groupe fondé le 4 juillet 1944 et basé à Washington D.C., apporte un appui financier et technique aux pays en développement et fait partie des institutions spécialisées du système de l'Organisation des Nations unies (ONU).*